L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Première et de la Troisième Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 21 AVRIL 1838.

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1835.

"Résolu que le Sénat de l'Etat de la Louisiane, approuve les mesures générales de l'administration de l'ex-gouverneur A. B. Roman, et qu'il emporte avec lui, en quittant sa place, le souvenir des membres du Sénat."

"Résolu que le président du Sénat soit invité à envoyer une copie de cette résolution à M. Roman."

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 3 février 1835.

"Résolu par la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane que l'administration du gouvernement de l'Etat, par l'ex-gouverneur A. B. Roman, a été marquée par la sagesse et la fermeté, et par un zèle judicieux et infatigable pour le service public; que dans l'exécution des lois il a montré fidélité, et dans les grandes et importantes nominations qu'il a faites, il a montré impartialité et un grand égard pour ces vrais intérêts de l'Etat, et qu'il se retire avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et égard personnels."

"Résolu que l'orateur de la Chambre transmette à l'ex-gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE.
ALBERT HOA.

LA DÉMOCRATIE DANS LA LOUISIANE.

S'il a quel pied est la démocratie dans la Louisiane? Est-elle déchue du point élevé où elle se trouvait et en est-elle réduite à se voir éclipsée par la gloire naissante du whiggism? L'éclat dont elle brillait sera-t-il effacé par les rayons de splendeur qui s'échappent des rangs du fédéralisme? Nous n'aurons pas de peine à répondre à ces questions. Parmi le peuple, dans la grande masse, dans la portion intelligente, dans la portion respectable et pensante de la communauté les principes salutaires et élevés de la démocratie occupent encore la position exaltée et dominante qu'ils occupaient à l'époque où l'Etat donna son vote en faveur de celui qui est aujourd'hui le champion le plus ferme et le plus distingué de cette doctrine impérissable. Oui, la grande majorité des habitans de la Louisiane embrasse corps et âme la sainte cause de la démocratie, quoiqu'il soit peut-être vrai de dire d'un autre côté que dans la ville de la Nouvelle Orléans, où l'influence pernicieuse des banques se fait si fortement sentir, les rangs des adversaires des institutions républicaines sont à la fois nombreux et puissans; mais, cette observation s'applique également à toutes les grandes villes; c'est dans les cités, où tout est dépense, que s'établissent généralement ces institutions monétaires; l'aristocratie de la richesse l'emporte et le torrent de la corruption prenant sa source impure dans les banques, se glisse à travers des milliers de ramifications et verse ses flots dorés sur le pauvre et sur l'homme vénal; aussi rien d'étonnant si dans les grandes villes la démocratie n'est point au haut de l'échelle politique, l'honnête démocrate n'a point à sa disposition cet agent tout puissant et corrupteur qui procure l'influence et produit le succès, et s'il l'avait, il le rejetterait avec horreur. Il n'est point de communauté quelle qu'elle soit, qui ne possède dans son sein une quantité d'individus dont on ne peut avec un peu d'adresse faire des instrumens souples et flexibles, des hommes aux opinions vénales, dont les paroles et les actions sont toujours et sans réserve aux ordres de quiconque les paye généreusement. Nous avons à la Nouvelle Orléans une foule de ces misérables, lesquels se rangent sans doute sous les drapeaux du parti qui répand à pleines mains l'or, ou pour tromper des chiffons de papier et en dépit de l'attachement inébranlable du parti démocrate, c'est malheureusement dans l'ordre des choses possibles que grâce à l'assistance de leurs créatures les whigs aient la supériorité aux élections de juillet.

D'autres circonstances militent encore en faveur des whigs. La N. Orléans étant le foyer central de la puissance monétaire de l'Etat, chaque banque étend naturellement son influence sur un certain nombre d'individus qui d'une manière ou d'une autre dépendent d'elles et dont les votes appartiendront nécessairement de gré ou de force au parti qui est identifié avec ces institutions. Tous ceux qui désirent voir les banques régner en souveraines et en dehors de tout contrôle, tous ceux qui vivent des aumônes de ces corporations, tous ceux qui ne peuvent saisir quelques unes des bribes que laisse échapper cette corne d'abondance dont les trésors vont se perdre dans les coffres des agents de change, des courtiers, tous ceux enfin qui ont quelque intérêt dans ces institutions, tout homme qu'il puisse être, les soutiendront avec unanimité et se formeront en colonne serrée pour annihiler ou neutraliser les efforts des patriotes qui cherchent à délivrer le pays du pouvoir despotique sous lequel il gémit aujourd'hui. Les démocrates de la ville auront donc à lutter contre des désavantages effrayans et presque insurmontables. La lutte s'établira entre des principes purs et sacrés qui n'ont d'autre base que la conscience morale du droit contre les efforts combinés et infatigables de la richesse, du pouvoir, de l'influence, des talens, de la sagacité, de la ruse et d'une bonne foi plus que douteuse. Il n'y aura donc rien d'improbable à ce que nous éprouvassions un échec à la Nlle-Orléans.

Mais si tel doit être notre sort dans la ville, nous ne doutons nullement que la victoire ne se déclare pour la bannière de la démocratie, dans les autres parties de l'Etat. En dehors de la ville, la population est à l'abri de la corruption des banques, là, point de déclamateurs salariés contre la démocratie, là point de ces aboyeurs à gages en faveur des whigs. Non, le robuste et laborieux fermier est loin de l'influence des déclamations de parti, il a le loisir de réfléchir et rendu hors de la portée des conclusions impartiales. Il est généralement disposé à bien juger des actions de l'administration. A la campagne on n'achète pas les opinions; on n'y est franches, sincères, c'est donc sur la campagne que nous fondons l'espoir de ces victoires triomphantes qui terrasseront les fausses menées dont peuvent se targuer les whigs.

Presque toutes les feuilles qui se publient hors de la Nlle-Orléans nous parviennent chargées de l'agréable nouvelle que le peuple est favorable aux principes de la démocratie. Les efforts des whigs pour arrêter ou dissimuler cette expression des opinions populaires sont tout à fait impuissans.

La marche effrénée des banques de cette ville, l'opposition des whigs à toute mesure de la législature destinée à leur imposer des restrictions; la déplorable destination du gouvernement à soutenir des institutions monétaires, au détriment des intérêts et en opposition aux désirs du peuple formellement exprimés par l'organe de ses représentans, ont eu infailliblement produire sur la campagne un effet des plus favorables à notre cause et nous sommes intimement convaincus que si nous avons jusqu'ici à nos travaux, nous le devons à l'appui du peuple nous les obtiendrons des sommes de la masse entière.

DERNIÈRES NOUVELLES DE MATAMOROS.

Par le brick *Comanche*, arrivé hier de Matamoros nous avons appris que le Général Urrea a été mis en état à Matamoros, le 6 avril, avec un corps de 2000 hommes pour les troupes qui sont une pour les Brasos, ou pour le Rio Bravo et l'autre pour San Luis Potosi.

ESPÈCES ARRIVÉES.—La goëlette *Comanche*, apporte $12,654 50 à différents consignataires.

Nous avons reçu par la goëlette *Georges Pollock*, arrivée hier du Port au Prince après 21 jours de traversée, quelques numéros de la Feuille du Commerce jusqu'au 25 mars inclusivement.

La frégate française la *Néréide*, ayant à bord les deux plénipotentiaires français MM. le baron de Las Cases, et Charles Baudin, ainsi que M. Gallot, leur secrétaire, était partie le 22 de mars pour Brest. Les sieurs A. B. Ardouin, sénateur, et Seguy Villevaleix, chef des bureaux de la secrétairerie générale, comme aussi chargés du gouvernement haïtien, sont aussi partis pour aller recevoir l'échange des ratifications des deux traités conclus le 12 février entre la France et Haïti.

Nous renvoyons nos lecteurs à la partie commerciale de notre journal pour les prix courants du marché à Haïti.

ÉLECTIONS DE NEW-YORK.—Nous ne pouvons encore rien dire de positif sur la nomination du maire; les votes n'étaient pas encore dépouillés en entier au départ du courrier. Le 6e. et le 10e. district ne figurent pas dans le rapport que nous avons reçu et l'on sait, à n'en pas douter, que ces deux districts donneront une forte majorité en faveur de Varian. Malgré cela les whigs célèbrent d'avance le triomphe de Clarke à une majorité de 2 à 3 voix. D'un autre côté, le "Sun" fait entendre que les démocrates auront probablement dans le 10e. district une majorité suffisante pour assurer l'élection du maire, et qu'il est presque certain que le parti de l'administration aura la majorité dans le conseil. Du reste le prochain courrier mettra fin à tous les doutes et à toutes les spéculations à ce sujet.

FLORIDE.—Des lettres de St Augustin à Charleston, portent que suivant des nouvelles récentes de l'Indian River, les Indiens qui étaient campés au pays de l'armée sont tous tombés entre les mains du général Jesup. Ils sont au nombre de 514 dont 160 guerriers. Trois cents d'entre eux ont été envoyés par terre à "Key Biscayne" et le reste est allé par terre à Tampa. Des avis encore plus récens nous apprennent que le colonel Bankhead s'est rencontré avec Sam Jones à environ 35 milles S. O. du fort Jupiter, qu'il s'est mis au front et essaya de le cerner, mais après une escarmouche de quelques minutes, les Indiens prirent la fuite. Ils sont maintenant dans une île sur le Oke Chobee d'où, dit-on, ils ne peuvent pas s'échapper. Avant l'attaque on envoya aux Indiens un parlementaire sur lequel ils firent feu.

CONGRÈS

La séance des deux Chambres du 12 de ce mois n'offre rien de bien important. Au Sénat le comité nommé le 21 février pour examiner l'accusation de corruption portée par le "Courrier & Enquirer" contre l'honorable John Ruggles de l'Etat du Maine a fait un rapport ce matin par l'organe de son président M. Wall. L'impression en a été ordonnée au nombre de 600 exemplaires. Le rapport se termine par une résolution adoptée unanimement par le comité, portant que cette accusation n'a aucun fondement. Le rapport a été admis sans débats.

A la suite de quelques objets sans aucune importance, le bill pour graduer et déduire le prix des terres publiques fut mis à l'ordre du jour. M. Hubbard proposa un amendement fixant le prix le plus bas à 75 cents l'arpent et le délai le plus long à 10 ans. Après une réplique assez prolongée par MM. Walker et Barton, M. Tipton présenta un amendement dont l'objet était de limiter à 640 arpens les achats faits au taux de réduction. Cet amendement fut adopté. Votes: 22 pour et 16 contre.

La Chambre des Représentans s'est occupée au long du bill sur la route de Cumberland.

Le 13, après lecture de plusieurs pétitions, Mr. Calhoun prononça un discours contre le bill pour la réduction du prix des terres publiques. M. Buchanan lui succéda et au dépouillement du scrutin le bill se trouva adopté par 27 voix contre 15.

Dans la Chambre des Représentans M. Chambreleng a présenté un bill autorisant une nouvelle émission de bons du trésor.

BANQUE DES ETATS UNIS.

Un rapport officiel porte à 842 le nombre des banques dans les Etats-Unis au mois de décembre passé. Le montant total de leurs capitaux était de 291 millions sept cent soixante douze mille quatre-vingt-onze piastres. Leur numéraire $37,915 240, leur circulation de $149,185,890 et les dépôts de $127,397,185.

CHEMIN DE FER CENTRAL DE LA GEORGIE.

Un contrat est passé pour la construction d'un chemin de fer de Macon à Savannah; la distance est de quatre-vingts milles sur lesquels vingt trois sont déjà terminés et parcourus par les chars, le reste est très avancé; le nombre d'ouvriers employés s'élève à plus de 500.

BATEAU DE SAUVETAGE.

Une série d'expériences a été faite dernièrement à Philadelphie sur l'un de ces bateaux, et l'on a vainement essayé tous les moyens de le faire couler. A l'aide d'un tuyau continuellement en jeu on remplit le bateau d'eau au point qu'elle débordait, on enleva alors les chevilles du fond, et en peu de temps toute l'eau s'écoula. Il resta démontré qu'il est impossible de couler cette sorte de bateaux. Le nombre de spectateurs était immense.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Par l'estafette d'hier, nous recevons quelques nouvelles d'Angleterre apportées à New-York par le navire *Montreal*, parti le 11 mars de Liverpool. Le Montreal apporte aussi $300,000 pour douze personnes.

ANGLETERRE.

Les dernières nouvelles de la frontière reçues à Londres annonçaient les mouvemens de Sutherland et de Mc Leod dans les environs de Détroit, et l'arrivée dans cette ville du col. Warsh à bord du Rob. Fulton. Les journaux considèrent les troubles comme finis et ne s'en occupent plus.

Les feuilles libérales sont dans la joie au sujet de la victoire ministérielle sur la motion de sir Wm. Molesworth. Le nombre des membres qui n'ont pas voté pour cause d'absence n'était que de 21 dont 15 conservatifs et 9 whigs. Trois des membres radicaux, sir Wm. Molesworth, MM. Grote et Leader n'ont pas voté.

Les journaux annoncent la mort du Dr. John Gale Jones, puis grand politique et avocat zélé de la réforme du parlement.

Le feu a éclaté le 6 mars au matin dans cette série de maisons connue sous le nom de "Le aube." Une vingtaine d'hommes de loi et parmi eux l'avocat général Mr. Maule l'avocat de la reine, ont eu leurs maisons brûlées.

Le consul français à Londres, André Martin, s'est brûlé la cervelle le 5 mars.

On dit que le brevet d'enver accordé au colonel De Lacy Evans est dû aux présentes instances de la reine d'Espagne.

PARLEMENT.

Le 28 février M. O'Connell subit sa réprimande dans la chambre des communes.

Le 1er mars dans la chambre des Lords, l'évêque d'Exeter présente une pétition des protestans d'Irlande, dénonçant les desseins pervers des catholiques contre l'église protestante. Dans la chambre des communes la motion pour le rappel des lois sur le blé est renvoyée au 15 mars.

Un bill pour empêcher d'intimider les électeurs en lui sa première lecture et la seconde est fixée au 12.

Sir R. Peel demande à lord John Russell pourquoi ses papiers relatifs aux limites entre le New-Brunswick et l'Etat du Maine n'ont pas été déposés sur le bureau. Lord John Russell répond qu'on les produira sous peu de jours.

Le reste de la séance est consacré à la discussion du bill pour venir au secours des pauvres en Irlande.

Le 5 la séance entière de la chambre des communes a été employée à débattre la motion de sir Charles Molesworth de présenter une adresse à la reine, pour déclarer que le secrétaire des colonies, lord Glenelg, ne possède plus la confiance de la chambre, ni de celle du pays.

Lord Palmerston prend la défense de lord Glenelg et dit que tout le monde doit s'entendre avec lui et assurer sa responsabilité, tandis que l'origine des troubles du Canada est antérieure à la nomination du lord Glenelg, et que les derniers événemens prouvent la sagesse du gouvernement et aussi de l'exemple des colonies de New-Brunswick et de la Nouvelle Ecosse qui, dit-il, après avoir été sur le point d'imiter le Canada, avait aujourd'hui dans une parfaite tranquillité.

Lord Sandon propose comme amendement à la motion de sir Wm. Molesworth que la censure du secrétaire colonial s'étendre sur tout le cabinet. Il s'en suit un débat assez long et animé dans lequel lord Stanley, après avoir fortement censuré l'inactivité du lord Glenelg, "paye un pur tribut d'éloges au gouvernement des E. U. pour la manière honorable avec laquelle il a maintenu la neutralité.

Enfin lord John Russell ferma les débats par un discours éloquent et long, et puis sir Wm. Molesworth de ne point demander la division de la chambre sur sa motion, afin que l'on n'eût à voter que sur l'amendement.

Sir Wm. Molesworth y ayant consenti, on procéda au scrutin—le nombre des membres présents était de 603.

Pour l'amendement	287
Contre	316
Majorité en faveur des ministres	29

Décédé au collège de la Mobile, le 16 de ce mois, William, fils de William G. Hewes, de cette ville, âgé de 11 ans.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche 22 avril 1838

L'ECLAIR

Opéra comique en 3 actes, d'Halévy, paroles de St. Georges et Planard

Suivi de la 2me représentation de

LA PETITE SŒUR
ou
LA POUPÉE,

Vaudeville en 1 acte, de Scribe.

La petite Eugénie remplira le rôle principal.

Le spectacle commencera à 7 heures précises.

Mardi 24 avril
BÉNÉFICE DE M. HEYMAN.

THEATRE MARIGNY.

DIMANCHE, 22 AVRIL 1838

La Première Représentation de

Une Journée à Versailles,

Comédie en 3 actes, de G. David.

Distribution

Bonneau,	MM.	Antoine,
M. de Verneuil, ancien officier,		Eugène,
Félix, / Dorval,	Officiers de Dragons,	Edmond, / Armand,
Le Major,		Valmore,
Un Aide-Major,		Eison,
Julie de Morange,	Mmes.	Meyer
Madame de St-Maur,		Victor.

Le spectacle se terminera par les deux scènes finales d'ŒDIPE et d'ANDROMAQUE.

Œdipe,	MM.	Edmond,
Phorbas,		Ursin,
Icare,		Eison.

ANDROMAQUE.

Oreste,	MM.	Valmont,
Pilade,		Ursin.

Le Spectacle commencera à 7 heures.

Les esclaves ne seront point admis.

DEMANDE D'ARTISTES DRAMATIQUES.

Deux ou trois dames artistes, trouveront de l'emploi en s'adressant au Directeur du Théâtre Marigny, encoignure des rues Champs Elysées et Bons Enfans. 21 avril—3

DERNIÈRE SEMAINE.

Fermant le Samedi 21 Avril

MAELZEL

Panorama mécanique de l'incendie de Moscou.

L'automate danseur sur la corde lâche.

SUPERBES vues panoramiques de tableaux dissolvans, feux d'artifices, mécaniques, etc.

Maintenant ouvert tous les soirs à la salle encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas. Les portes seront ouvertes à 7 heures et le spectacle commencera à 8.

Prix d'entrée: $1, enfans moitié prix. 29 mars—1n.

Salle de la marine,

Entre les deux marchés, rue de la Levée.
Samedi, 21 avril 1838,

GRAND BAL
PARE ET MASQUE.

Prix d'entrée $1,50 les cavaliers. 20 av

LES assesseurs des taxes pour le cinquième district de la paroisse d'Orléans, compris dans les limites du Mississipi, au nord est de la rue Delord, à travers le cercle de Tivoli et le centre de la Promenade Tivoli jusqu'au bassin de la compagnie de Banque et Canal, à partir de ce point jusqu'au lac, donnent avis à tous les propriétaires compris dans les limites ci-dessus que le tableau d'assessment est complet et sera exposé durant dix jours de cette date, en la demeure de Geo. Asbridge, encoignure des rues Magasin et Julia, depuis dix heures du matin jusqu'à 3 de l'après midi.

GEO. ASBRIDGE,
WM. H. WHEATON,
21 av—5 3m JOHN D. FINK, assesseurs.

AVIS—Les passagers à bord du steamer Baton Rouge, dans son voyage du 18 mars, certifient que l'exposé fait par le capitaine Irwin, dans les journaux de la Nouvelle Orléans, en réponse à l'accusation portée contre lui d'avoir couru son bateau, avec intention sur le steamer Brillant, est correct, et expose les faits tels qu'ils ont eu lieu.

Robert Reser,	R. Binner
Stephen Pipez,	T. B. Landry,
Stephen Henderson,	J. P. Landry,
J. A. Lobdell,	Amadeo Landry,
G. H. M. Faddin,	M. Barrett jr.

Les passagers ci-dessus sont les seuls que j'ai pu voir. Beaucoup des autres résident dans les lieux où je n'ai pas pû les voir. 21 avril—1

COMMERCIAL.

MARCHÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Il y a eu quelque mouvement dans le marché pour divers articles de l'Ouest, et il n'est fait d'assez bonnes affaires dans le cours de la semaine, et dans les derniers jours les prix de quelques articles ont augmenté. A l'exception de cela, nous avons remarqué que le marché a été aussi stagnante que jamais.

L'argent est rare et les ventes continuent à se faire principalement au comptant, en conséquence, il n'y a que peu de billets de commerce offerts à l'escompte des banques, et il ne s'en fait pas beaucoup d'autres descriptions. On ne s'aperçoit pas qu'il y ait eu de grands secours donnés par les banques, bien que quelques unes aient adopté le plan d'émettre des post-notes. Des billets de ce genre s'obtiennent facilement au escompte hors des Banques, mais il y a peu de personnes qui soient disposées à accorder un escompte au dessus du taux des banques.

Nous avons reçu hier des avis commerciaux de Liverpool jusqu'au 9 du mois dernier, qui annoncent une baisse dans le marché au coton, de 1/4 à 1/2 par livre. On attribue la baisse à de forts arrivages durant la semaine précédente, qu'on dit être de 110,000 balles.

Le cours des espèces est toujours au même taux que la semaine dernière, à l'exception de l'or américain, qui a augmenté d'un pour cent. Les billets de la Banque des Etats Unis ont fléchi de 4 à 4 1/2 pour cent de prime. Les billets de la Mobile prennent toujours et ne sont qu'à 14 ou 15 d'escompte; ceux du Mississipi ont également amélioré, ils sont actuellement à 25 ou 30. On pense généralement que les banques du Mississipi vendent des lettres de change sur l'Angleterre et sur le Nord, et qu'avec le produit elles rachètent leurs billets par l'entremise de leurs agents.

Quant aux mesures sont en route ou non, laissons la communauté à en juger. L'escompte sur les billets du Tennessee a augmenté d'un pour cent, c'est à dire de 13 à 15 pour cent. Les billets de la trésorerie se vendent de 5 1/2 à 7 pour cent de prime. Le change sur l'Angleterre est de 10 à 11, et sur New York, à vue, de 8 à 9 de prime.

Le temps a été très frais et sec, depuis le grain qui a été semé jeudi soir. On rapporte que dans la campagne cette sécheresse se fait bien sentir, et que rien ne germe.

Les rivières des hauts sont basses, c'est peut être à cette cause que nous devons attribuer le peu d'arrivage de produits de l'Ouest, durant cette semaine, et la hausse des prix.

Coton.—Les transactions de la semaine se sont élevées à environ 6000 balles aux cours de cote, et quelques-uns pensent à une légère augmentation sur ceux de la semaine dernière. Hier, il ne s'est fait que peu ou point d'affaires, et cela durera jusqu'à ce que les vendeurs et les acheteurs puissent établir leur opinion sur les nouvelles défavorables reçues de Liverpool; on pense, néanmoins, que les prix fléchiront.

Il y a eu quelques ventes à nos quotes les plus élevées, c'est à dire 13 cents, et même pour un lot on a réalisé 14 cents. Nous quotons le Mississipi et la Louisiane de 6 1/2 à 12; les Tennessee et Nord Alabama 6 à 9 1/2.

Les exportations ont été de 475 620 balles contre 425,418 à la même époque l'année dernière, ce qui fait un excédent de 50,202 balles, comme suit:

Excédent aux ports anglais,		89,525
Déficit aux ports français,	29,176	
Nord de l'Europe,	571	
Cowes et un marché,	325	
Autres ports étrangers,	4,769—35,084	
Excédant aux ports étrangers,		54,441
Déficit à la cote,		4,239
		50,202
Différence sur ce qui a été à la cote,		
Déficit à Boston et autres ports de l'Est,		16,672
Excédent à New York, et autres ports,		12 433
		4 239
Total des exportations, la même date,		596,780
Jusqu'ici, cette saison,		475 620
		121,160

Les arrivages augmentent en nombre et sur nos avis les expéditions à la totalité d'environ 125,000 balles. Le ... pris ... Mississipi ... ce port est ... 15,000 balles ... partie de la récolte du Tennessee et du Nord Alabama est pas encore arrivée, ce ... dans la Louisiane et le Mississipi.

Tabac.—Il ne s'est fait que peu d'affaires dans cet article ... par petits lots aux prix de ... Nous avons des ... de 7 1/2 à 8 1/2 cents, ... à 6 1/2, choix à 11 à 12. ... quotations. La quantité sur pied est de 19 cents.

Les exportations ... de 4485 ... contre 5 230 l'année dernière, comme suit:

Excédant à la cote,	1735
Déficit aux ports étrangers,	1279
	456

Sucre.—Le marché a été languissant durant la semaine, pour cette sorte, mais les prix se maintiennent. La bonne qualité vaut 5 1/2 à 6 cents, l'inférieure 4 à 5 1/2.

Mélasse.—Il n'y a que peu de demandes, et l'on n'obtient que difficilement 26 à 27 par gallon.

Farine.—Cet article se vendait au commencement de la semaine $4 par baril, et il n'a fait qu'augmenter de prix. Hier, on a fait des ventes de $7 à 7 1/2.

Maïs.—Nous augmentons nos cotes de 60 à 62 1/2, les cours se sont fermes à ces prix.

Avoines. Les prix en ont augmenté à 50 cents, l'approvisionnement est faible.

Provisions.—L'approvisionnement est réduit, et le prix du mess et prime a été de une piastre par baril, au deux jours. Il y a eu aussi une hausse sur le jambon, le beurre de l'ouest n'est pas demandé de 10 à 12 1/2.

Whiskey.—Cet article devient rare et a subi une hausse rapide. Nous cotons le rectifié et le commun de 35 à 41. Les détenteurs tiennent la main à ces prix.

Café.—Il y a eu une bonne demande à nos prix antérieurs. L'approvisionnement est actuellement réduit.

Charbon.—Nous quotons le Pittsburg 56 à 62 1/2, le Kentucky 75.

Sel.—Point des Iles Turques en premières mains, et les quotations sont nominales. Celui de Liverpool a été vendu pour au détail de plusieurs arrivages.

Fret.—Les cours sont toujours les mêmes pour Liverpool 1 1/2, Havre 2 3/8 à 2 1/2, pour la côte les prix a fait ... de 6. Les navires commencent à s'accumuler dans le port—18 navires et 7 barques sont arrivés dans la semaine, et du est partis que 6 navires, dont 2 ont pris charge au Natchez.

MOBILE, 19 avril

Coton.—Nous avons eu, durant la semaine, un marché très animé dans cet article, et les prix ont baissé d'un demi cent par livre dans les qualités inférieures, mais les moyennes et ordinaires ont baissé de 1 cent. Cette différence a eu pour ... qui ... à la rareté de navires, et à la difficulté d'expédier aux ... d'ici de la semaine dernière. Nous portons le total des ventes de la semaine à 3500 balles, et quotons l'article

Bonne fin,	(nominal)
Bon à bien,	12 a 12 1/2
Beau,	11 a 11 1/2
Moyen,	10
Ordinaire,	8 a 9
Inférieur,	7 a 8

Arrivés cette semaine, 6792, exportés, 10,536, ayant à bord des navires non expédiés et en mains 56,182 balles.

Farine.—Il est difficile d'établir un prix courant pour cet article. A cause de la hausse des arrivages, les ventes ont eu lieu cette semaine à $ 8 50 par baril pour la superfine. D'après les rapports arrivés aux derniers de la Nouvelle Orléans on a considéré une baisse dans ce marché, mais la grande ... qui existe dans le change entre cette ville et ce dernier point, nous prive de tout bénéfice ... sur cette réduction. Reçu durant la semaine, 540 barils.

Mélasse.—La demande est plus forte cette semaine, les détenteurs sont fermes à 38 à 40 par gallon. Le stock n'a pas reçu de toute addition, depuis notre dernier. Arrivages 234 barils.

Provisions.—La dépréciation qui règne dans le trafic en général exerce une forte influence sur tous les articles connus sous ce nom de provisions. Néanmoins, à part le porc, les produits de toutes sortes étant aux prix d'objets d'une demande très animée, et les transactions ont été très actives dans ces différentes branches du commerce, notamment dans celles de ... la demande est animée et le marché est lu ...

Le porc mess est élevé au prix où ... réduction ... est ... restera promptement ferme à $20 50, et ... 21 ... expédié ... pour les ports ... de ... à 8 et 14 ... la graisse est ... 10 1/2 ... les arrivages de la semaine ... les prix de cette ... 13 cents ... Le sucre ... 13 à 14 ... 15 à 16.

Sucre—La vigueur ... la demande ... à ... Nous n'avons ... de la semaine ... le prix, 61 à 64 par baril.

Cincinnati, 14 avril.	
Farine,	$5 —
Whiskey,	— 24 1/2
Porc—Mess,	13 75
Prime,	10 —
Graisse,	— 6 à 6 1/2
Jambon, jarrets,	— 6
" cotes,	— 8
Maïs,	— 45
Avoine,	— 30 1/2

Baltimore, 13 avril.

Change—Nous quotons aujourd'hui les traites sur Londres à 10 pour cent de prime.

Espèces—Nous quotons les piastres à 2 1/2 pour cent de prime, demi piastres 3 pour cent, or américain 3 1/2 pour cent, doublons espagnols à 16 37 1/2 ...; souverains 4 95.

Coton américain et marchandises en laine—Ces marchés sont à peu près les mêmes ... Les prix de ... demandes par cette ... ont beaucoup ... Au ... pour ... les bonnes ...

Coton—Les ventes se rangent de 10 à 12 cents—Le bon Upland obtient 11 à 11 1/2 cents.

Café—Nous n'avons des ventes de Havane, bonne qualité à 11 et 11 1/2 cents. Le Rio fin vert de nouvelle récolte vaut 12 cents et le vieille, 10 1/2 cents.

Mélasse—A l'encan, mardi, 266 boucauts Cuba, formant la cargaison de la goëlette Roches ... offerts et ... vendus à 26 et 22 1/2 cents et le reste ... retiré. Il s'est aussi vendu 14 boucauts Porto Rico à 34 et 31 1/2 cents. A l'encan hier, 222 boucauts Porto Rico ont été vendus à 34 et 33 1/2 cents. Une cargaison de 100 boucauts Trinidad, vendue de gré à gré, cette semaine, à des prix et conditions qu'on ... tenu secret.

Provisions—Ventes modérées de bœuf et porc à nos cours. Le jambon de l'Ouest a encore haussé cette semaine, et des ventes de l'article assorti ont eu lieu à 9 cents, prix auquel les détenteurs de forts lots sont fermes. La graisse est toujours ferme à 9 cents; nous aucune transaction, que nous sachions, n'a lieu pour le moment.

Riz—Cet article est en demande à $4 25. Faible stock.

Sucre—A l'encan, mardi, la cargaison de la goëlette Tarquin, de Porto Rico, consistant en 114 boucauts, a été offerte, et seulement 12 boucauts se sont vendus à $7. Dans le même temps, 89 boucauts Porto Rico reçus par le brick Coral, se sont vendus à $ 20 à $ 30, et 93 boucauts Porto Rico, partie de la cargaison de la goëlette Delaware, vendus à $ 6 65 à 9 66. Hier, 41 boucauts Porto Rico vendus à 7 et 9 5/4, et aujourd'hui 92 boucauts, balance de l'importation par les goëlettes Tarquin et Delaware vendus à $9 55 et 8 75.

Tabac—La demande pour la qualité moyenne et l'ordinaire Maryland continue sans fléchir, et les ventes comprennent presque toutes, ces descriptions qui ont pu abonder sur ce marché; elles ont eu lieu à $5 à 8 50. Les prix quoique les mêmes que ceux de la semaine dernière n'ont point varié.

Port-au-Prince, 18 mars.

Bœuf salé, mess le baril,	35	
Prime	30	à
Café de l'arrond. le cent	10 50	
Du bas de la côte	10	— à 11
Coton le cent,	15	
Farine fraîche le baril	30	
Jambon la livre		37 à
Mai pour pour gras le baril No. 1	17	à
maigre No. 3	15	
Manteigue, le cent	37 50	
Peaux de bœuf, le cent	8	à 10

V au la douzaine	28	
Porc, mess, le baril	60	
prime,	44	
Clair,	62	
Riz, le cent,	12	rare
Savon américain, la caisse 20 liv	75	
anglais, 20 livres	4 75	
français, 20 livres	5 50	
Savon le cent	3	
Sucre blanc en pain, la livre		30
Sucre terré 1ère qualité, le cent	22	
2de. qualité,	16	
brut le baril	16	à ...
Tabac en boucaut,	26	à 3...
en suron,	25	
Porto Rico,	20	
Doublon espagnol	33	
patriote	33	
Gourde espagnole	2 6	

SAVANNAH, 14 avril 1838.

Coton—Arrivé depuis le 6 du courant 5049 balles Upland et 387 balles sea island, et expédié à la même époque 1877 balles Upland et 203 balles sea Island laissant un approvisionnement en main, en y incluant tout ce qui est à bord des navires non expédiés du courant, de 40,955 balles Upland et 1727 de sea island. Nous n'avons aucun changement à mentionner cette semaine dans le prix du coton de Upland. Les ventes se montent à 3936 balles desquelles 45 à 8, 50 à 8 1/8, 75 à 8 1/4, 142 à 9 1/2, 60 à 8 5/8, 322 à 8 3/4, 675 à 9, 142 à 9 1/4, 572 à 9 1/2, 130 à 9 3/8, 17 à 6 1/2, 275 à 9 3/4, 164 à 9 7/8, 155 à 10, 21 à 10 1/2, 28 à 11. Dans les sea Islands les seules transactions rapportées sont de 7 balles à 21, et 42 à 35.

ANGLETERRE

Londres, 2 Mars.

On a affiché cette après midi au bureau d'escompte de la banque d'Angleterre l'avis suivant, préalablement à la clôture des livres pendant le payement des dividendes d'Avril.

BANQUE D'ANGLETERRE, 1er mars 1838.

"Le Gouverneur et la Compagnie de la banque d'Angleterre donnent avis qu'à dater de ce jour ils sont prêts à recevoir les demandes d'emprunts sur dépôt de lettres de change approuvées et à moins de six mois d'échéance; ces prêts devront être remboursés le 11 Avril prochain au plus tard à raison de 3 1/2 pr. opp par an et ne devront pas être de moins de £2,000 chaque."

On pense que cette mesure aura pour effet de soutenir la circulation de l'argent à proportion des ressources et des demandes.

LONDRES, 2 Mars.—L'état actuel de notre place crée un pouvoir qui, s'il est manié avec adresse ou plutôt avec persévérance, mettra avec le temps les agents monétaires des Etats Unis, à même d'absorber une grande quantité de numéraire, qui pourra tourner au profit des marchands, mais qui dans son passage d'un pays à l'autre, vu les relations commerciales existantes, sera un obstacle plutôt qu'un moyen avantageux au commerce avec ce pays.

Mr. Jaudon l'agent de la banque des Etats Unis fit proposer une opération monétaire qui l'est très facile de tenter dans toute autre circonstance. Il est cependant bon de savoir que la banque des Etats Unis est en état de racheter les "bonds" qui écherront le 1er. Avril, c'est ce que nous annonce l'avis suivant qui a créé quelque sensation.

"BONDS" DE LA BANQUE DES E. UNIS.

On prévient les porteurs de "bonds" de la banque des Etats Unis dûs le 1er avril prochain, qu'ils peuvent en recevoir le montant, moyennant un escompte de 3 1/2 p. par an sur le temps non échu en se présentant chez l'agent de la dite banque. No. 52 Old Broad street entre midi et 3 heures.

2 mars 1838. J. JAUDON

LONDRES, 2 mars, Cité, midi.

Quoique dans les marchés d'escompte l'intérêt de l'argent comptant ne soit que de quelques points ... Victoria ... 96 à 96 ... à 95 ... Louisiane ... 99 ... Mississipi ... New York 92 à 95 ... Pennsylvanie ... Etats Unis ...

LONDRES 6 Mars—Cours des fonds ... Alabama 85 à 87 ... Louisiane ... 99 ... Mississipi 95 1/2 ... New York 92 à 95 ...

LONDRES, 5 mars—... la Compagnie ... banque ... Etats Unis ...

... dans le Congrès d'un plan de la trésorerie ... de New York ... l'Angleterre ... de coton pour notre pays ... Etats Unis à 10 Janvier ... l'année précédente.

Il paraît que la balance de commerce des Etats Unis au désavantage de l'Angleterre ... cette circonstance ... les fortes exportations ... Nous ... le marché ... d'envoi ...

Il paraît encore par quelques lettres reçues de Paris ... que les autres des agents des Etats Unis ... la manière pour le marché ... de ... dans la Chambre des Députés ... l'opinion ... la proposition de la dépêche par laquelle on propose ... comme ... sont à la Chambre la nécessité de réduire le taux de l'intérêt de 5 à 4 p. 0/0 par an.

L'avis de M. Jaudon par lequel il offre de racheter les "bons" de la banque des Etats Unis dus en ... moyennant un escompte de 3 pour cent, a donné lieu à beaucoup de remarques dans nos cercles financiers et commerciaux, et on s'accorde à regarder ... une tentative de ... qui ... une agence ... prudent considérée comme très ... le commerce de ce pays.

LONDRES, 9 mars.—Nos négocians ont ... des ... des Etats Unis ... arrangement, et ... de ... de la ... Union dans ... de ... sur le change fût ... favorable aux remises de ...

LONDRES, 9 mars—Les nouvelles ... particulières de New-York sont ... dernières ... que ... des maisons qui ...

La forte baisse dans le taux du change ... de New-York en ... à l'Angleterre ... sur le marché de New ... du 16 du mois dernier ... différence ... les ...

Il est ... aujourd'hui ... 93 1/8 ... 93 1/4 ... 9 ... argent et 93 1/4 ... pour le ... 3 1/2 pour cent ... 1 1/2 à 3 4—La prime sur les ... avance ... demandes ... 62, 61 à 61, 63

Liverpool, 6 mars 1838

Coton—Le marché continue dans un état ...

DERNIÈRES DATES.

New York ...	avr. 13	Havre ...	
...	12	...	
...	12	Livre ...	
...	10	...	
Washington ...	avr. 14	Bordeaux ...	2
...	15	Madrid ...	
...	mar 21	...	
...	23	Havane ...	
...	21	Haïti ...	

GLACES ET SORBETS.
AUX DEUX TENTES.

Passage de la Nouvelle Bourse.

FRANCIS BACONE, glacier ... a l'honneur de prévenir le public qu'il ouvrira ce son établissement, Dimanche, 22 du courant à 6 heures du soir.

Le soussigné espère par la variété et la perfection de ses produits, ses détails du service et la tenue de l'établissement mériter le patronage des dames de la Nouvelle Orléans.

On trouve à toute heure au même établissement de la soda water, avec les sirops les plus variés et les meilleurs.

21 avril—3 FRANCIS BACONE.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMÉMENT à une résolution du conseil de la première municipalité, en date du 27 novembre dernier, approuvé le 2 décembre suivant, avis est donné que Mardi, premier mai prochain, à midi, au bureau de la mairie, il sera procédé à l'adjudication au rabais de la construction des chaussées, quais des terrains situés dans le passage de la Bourse.

PAUL BERTUS, Recorder, Nommé
21 avril Maire pro tem

AVIS—Pendant mon absence de la Nouvelle Orléans, M. S. Maspereau est chargé par moi de soigner de mes affaires.

21 avril—6 JACQUES VITAUT.

AVIS—Durant mon absence M. E. A. Michel sera chargé de mes affaires.

21 avril—3 EMANUEL ROUX.

ON demande une institutrice pour le français, on désirerait qu'elle pût enseigner la musique, dans une bonne pension de la ville.

S'adresser chez M. Lelièvre, libraire, encoignure Royale et Ste Anne. 21 avril—1

FARINE—500 barils en débarquement, à vendre par G. DORSEY,
21 av 44, Nouvelle Levée.

HUILE DE LIN et couperose, en magasin, à vendre par G. DORSEY,
21 avril 44, Nouvelle Levée.

SEL—Fin et commun, à flot, à vendre par
H. C. CAMMACK,
21 av Bank Place

BOUTEILLES—1476 paniers bouteilles vides, pour bierre et vin, en magasin et à vendre par
21 avril H C CAMMACK & Co.

EN débarquement des navires OBERLIN et UNION, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

350 barriques vin rouge de diverses qualités,
100 cargons vin blanc Haut Sauterne,
50 do do Barsac,
600 caisses vin St-Julien Médoc,
20 pipes vieille eau de vie Cognac.

ROYER & LABATUT,
21 avril 175, rue Royale.

ESPÈCES en demande par
G R STRINGER,
21 avril rue du Canal No. 5

34 Balles bouchons de dimensions et qualités diverses, à vendre par J. ROBERT & Co,
21 avril rue Bienville No. 47

500,000 Cigares Principes, 200,000 in Havana, propres au trafic de l'Ouest, à vendre par J ROBERT & Co.
21 avril rue Bienville No. 20

500 Sacs café fin vert de la Havane, à vendre par J. ROBERT & Co,
21 avril rue Bienville No. 47

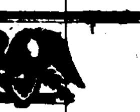

Par autorité.
[No. 110.]
RESOLUTION

Attendu que les affaires de l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, sont dans un si mauvais état, qu'il lui devient nécessaire d'employer toutes ses ressources pour se soutenir, et attendu qu'une somme considérable due à l'Etat par suite de forfaiture de cautionnements pourrait être appliquée au paiement de l'appropriation ci-devant faite au dit Hôpital.

En conséquence, il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, que l'avocat général et les différens avocats de District de l'Etat soient requis de fournir à la Chambre à sa prochaine session une liste des cautionnements forfaits dans les différentes Cours de l'Etat avec le nom des cautions, le montant des obligations, la nature des poursuites faites pour le recouvrement des dites obligations (s'il y en a eu de faites) et généralement toutes informations qu'ils pourraient fournir relativement aux dites obligations.

[Signé] JOSEPH WALKER,
Orateur de la Chambre des Représentans
(Signé) JACQUES DUPRÉ,
Président du Sénat.

Approuvé le 12 mars 1838.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No 111.]
RESOLUTION

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, qu'un congé d'absence est accordé à Thomas N. Morgan, juge associé de la Cour de Cité de la ville de la Nouvelle Orléans pour deux mois à dater du 1er du mois de Mai prochain.

Sect. 2 Il est de plus décrété, &c. qu'un congé d'absence est accordé à Frederic Williams, notaire public de la Paroisse des Natchitoches pour six mois à dater du 1er de Juin prochain.

[Signé] JOSEPH WALKER,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] JACQUES DUPRÉ,
Président du Sénat

Approuvé le 12 Mars 1838.

E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

[No. 112.]
ACTE

Amendant l'acte approuvé le premier Avril mil huit cent trente trois intitulé acte relatif aux Loteries.

Attendu qu'il s'est élevé des doutes sur la question de savoir si les dispositions d'un acte approuvé le premier Avril mil huit cent trente trois intitulé "acte relatif aux loteries" s'appliquent à la vente de billets de loteries tirées hors de cet Etat et attendu qu'il est essentiel de réprimer toute espèce de transactions en fait de Billets de loteries dans les limites de l'Etat de la Louisiane

Sect. 1. Il est en conséquence décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale que toute personne qui à l'avenir vendra ou disposera en aucune manière de tout Billet entier ou partie de Billet de Loterie tirée ou à tirer dans l'Etat ou ailleurs et qui tirera une loterie dans les limites de l'Etat sera considérée coupable de délit et sera sur conviction du fait passible d'une amende qui ne sera pas moindre de mille Piastres et n'excédera pas cinq mille Piastres pour chaque délit moitié au profit du dénonciateur et moitié au profit de l'Hôpital de Charité de la ville de la Nouvelle Orléans, lequel est par le présent autorisé à poursuivre le recouvrement des dites amendes par son avocat ou autrement par devant toute Cour de Juridiction Compétente dans la ville de la Nouvelle Orléans, et un emprisonnement qui ne sera pas moindre d'un mois et n'excédera pas six mois.

Sect. 2. Il est de plus décrété, &c., que toutes lois ou parties de lois contraires aux dispositions du présent acte ou incompatibles avec elles, sont et demeurent rapportées, et que le présent acte sera en vigueur à dater de sa promulgation.

(Signé) JOSEPH WALKER,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) JACQUES DUPRÉ,
Président du Sénat

Approuvé le 12 Mars 1838.

E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 113.]
ACTE

Relatif à l'élection d'un sénateur pour le comté de Ouachita.

Section 1ère. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, qu'il sera du devoir des juges de paroisse des paroisses de Catahoula, Caldwell, Madison et Carroll qui sont tenus de compter et donner un certificat des voix données dans leurs paroisses respectives pour sénateur et représentant à la législature de compter séparément les voix données pour sénateur dans cette partie des dites paroisses comprises dans le comté de Ouachita et d'en transmettre leur certificat au juge de paroisse de la paroisse de Ouachita dans les quinze jours qui suivront l'élection de sénateur dans le dit comté de Ouachita.

Sect. 2. Il est de plus décrété &c. Qu'il sera du devoir du juge de paroisse de la paroisse de Ouachita assistant des juges d'élection de recevoir et compter les voix dans toutes les élections de sénateur pour le comté de Ouachita qui doivent être prises comptées et certifiées conformément à la première section du présent acte.

Sect. 3. Il est de plus décrété &c. Que le juge de paroisse des paroisses Caldwell, Madison, et Carroll est et demeure par le présent autorisé et requis de nommer des commissaires d'élection qui feront ... de bottes à l'effet de recevoir les voix des ... des dites paroisses ... pour la paroisse de Caldwell ... dans les bottes ... qui ont droit de voter pour sénateur et représentant à la paroisse et ... comté de Ouachita et celles des personnes ayant droit de voter pour un sénateur dans le comté de Ouachita et pour un représentant dans la paroisse de Catahoula, et celles des personnes qui ont droit de voter pour un représentant dans la paroisse de Catahoula et pour un sénateur dans le comté des Rapides pour les commissaires ... pour les paroisses de Madison et de Carroll d'opérer dans des boîtes séparées les voix des personnes qui auront droit à voter pour représentant dans les dites paroisses de Madison et de Carroll et pour sénateur dans le comté de Ouachita et pour sénateur dans le comté de Concordia.

(Signé) JOSEPH WALKER,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) JACQUES DUPRÉ,
Président du Sénat

Approuvé le 12 mars 1838.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés.

Navire Cassius, Potter, Liverpool, S A J P Whitney
Brick Orleans, Loud, New York, R Geering & co
Gte J W Cartwright, Neal, Biloxi, J G Rowland
Gte Hefty, Clark, Galveston, W Bryan
Gte. Wm & Mary, Hernandez, Havane, A Capdevielle & co

Arrivés.

Bateau de remorque Post Boy, Harriman, du Fort.
Bateau de remorque Shark, Thomas, des Passes.
Bateau de remorque Farmer, Morrison, des Passes
Navire Ann Mary Ann, Clark, Havre.
Navire Caroline, Leamat, Boston.
Barque Mary Smith, Puerto Cabello.
Barque Niagara, Crosby, Boston
Brick Gov Coddington, Cousins, Boston.
Brick Samont, Broughton, Boston.
Brick Tyleston, Russell, Nantucket.
Brick Catherine Pinner, New York.
Gte Jonas, Ellis, St Joseph
Gte Proxey, Hatch, Monroe Bay.
Gte Comanche, Bredall, Matamoras.
Gte Emile, Giles, Apalachicola
Bateau à vap Augusta, Day, Vicksburg.
Bat à vap Caroline, Caram, Mobile.
Bat à vap Isabella, Murry, Mobile
Bat à vap Emperor, Johnson, Louisville.
Bat à vap Lexington, Carroll, Fulton.
Bat à vap Brilliant, Hart, Baton-Rouge
Bat à vap Despatch, Underwood, Vermillionville.

Mémoranda.

Arrivés du Havre, le 4 mars, l'Elizabeth, Thayer, Gordon, Whitney, ... le Salem, St Yvan; le Fairfax, Hay.

... à Marseille, le ... l'Indre, Clément. Arrivé à ... Gibraltar, 17 février, le Vaertzoe, Me... le 13, l'Fels, ...

Arrivés à Cork, 4 mars, Ramilies, le Boro ...

Arrivés ... à Liverpool, 7 mars, le Jacob Perkins; le Gibraltar; le Franconia, ... Champion; le ... le ... Andrews, le Tamerand ... le 6, le Maryland, ... Normandie, le Neptune ... le Concord, ... le Romulus, le ... l'Echo, le John Taylor, ... et le 7 en dehors venant de la Nouvelle Orléans, le Dido et le John Robert.

Le brick Grampus, Taylor, parti d'ici pour New-York, s'est perdu à 10 milles de Barnegat. Son chargement composé de 13 barils sucre, 25 do jambons, 30 do mélasse, un tonneau plomb, et 37 caisses marchandises a été sauvé en partie.

Arrivés d'ici à New-York, 13 avril, bricks Adelia, Leedwig, et Sedgewick, et goëlettes Adeline, Wilson et Gilsey.

LIMONS—500 caisses limons frais de Messine, reçus et à vendre par A. S. BARKER,
21 avril No 69 1/2, rue de la Commune.

MOUSSE—26 balles, en bon ordre en débarquement du bateau à vapeur Washington, et à vendre par R H. GALLWEY,
21 avril rue de la Commune No. 21

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire l'Union, venant de Bordeaux.

327 caisses vin rouge,
18 barils vin de sauterne,
200 paniers anisette superfine,
54 caisses liqueurs superfines,
54 caisses fruits à l'eau de vie,
16 barils véritable eau de vie de cognac,
8 barils Lentilles superfines,
4 do haricots blancs et rouges,
3 do graines pour oiseaux.

De plus, d'importation récente

Mousseline suisse,
Vin champagne première qualité
Vin de Bourgogne (Corton, Nuits, Hermitage Chambertin, Romanée,)
Vin du Rhin.
Kirschwasser de la Forêt Noire,
Absynthe suisse,
Toile à drape,
Jaconnats, &c. &c.

TH. BAILLY BLANCHARD,
21 avril rue Bienville, No. 25

Joseph Jourdan contre A. Gordon

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Lonenville, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente sur les lieux, encoignure des rues Bienville et Bourgogne, le 1er mai 1838, à 4 heures de l'après midi,

Le contenu d'un Cabaret, saisi dans cette affaire.
Conditions comptant.
21 avril B. BEAUREGARD, marshal

$100 de Récompense.

LE soussigné en arrivant en cette ville, vers le 1er février, de Huntsville (Alabama) descendit avec sa famille à l'Exchange Hotel. Le lendemain, sa femme de chambre disparut, et il n'y a pas de doute qu'elle a été débauchée par quelqu'un, attendu qu'on ne voit qu'elle est devenue. C'est une belle négresse, âgée d'environ 27 ans, de bonne mine, et bien faite; elle doit passer environ 150 livres; se nomme Dinah, quoiqu'elle réponde au nom de Lillah. Elle a été élevée à Fayetteville (Tennessee), mais a demeuré dans ma famille environ trois ans. Une récompense répondant à la description qui vient d'être donnée a été vue fréquemment en ville, et je suis porté à croire qu'elle est recélée par quelque personne blanche. La récompense de cent piastres sera donnée à tout à personne qui l'arrêtera et la logera à la geôle et on donnera avis au soussigné, ou au No. 53, rue du Camp.

JOHN BLEVINS,
19 avril De Huntsville, Alabama.

Ventes par le Shérif.

COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire de N. B. Lebreton curateur de John Gravier par 6e compte, No 14513 sur le docket de ladite Cour.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi, le 26 mai prochain, à une heure de relevée,

Un lot de terre dans la profondeur du faubourg Ste Marie, désigné sur un plan fait par Charles F. Zimpel, le 6 septembre 1834, déposé en l'office de F. Grima, not. pub. comme lot No. 2 compris entre les rues Bolivar, Gravier, Perdido et Jane, ayant 453 pieds 7 pouces face à la rue Bolivar, 453 pieds 3 pouces à la rue Jane, 245 pieds 3 1/2 pieds à la rue Gravier et 245 3 1/2 pieds à la rue Perdido, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—l'acquéreur devra payer un billet montant à $1755 dû le 15 juillet prochain. La balance comptant.

FRED. BUISSON,
21 av shérif.

COUR DE PAROISSE—Félicité Blanche Power épouse de Pre. J. Bte. Vidal contre son mari—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale en cette ville, mercredi le 23 mai prochain, à une heure de relevée,

Douze lots de terre situés au faubourg Jackson dans l'ilet compris entre les rues Olympia, Murat, St. Louis et Conti désignés par les nos. 11, 12, 23, 24, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22.

Nos. 11 et 12 mesurent 30 pieds de face à la rue Olympia sur 150 pieds de profondeur.

Nos 23 et 24, 30 pieds face à la rue Murat sur 150 pieds de profondeur.

Nos. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds face à la rue Conti sur 111 pieds 5 pouces de profondeur. No. 22 fait l'encoignure de la rue Murat d'après un plan de Louis Bringier déposé en l'office de J. Cuvillier not. pub. Les dits 12 lots de terre forment la moitié de l'ilet no. 55 mesure américaine.

Aussi deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny désignés par les nos. 3 et 4 de l'ilet no 63, sur un plan de J. Pilié déposé en l'office de Carlile Pollock not. pub. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, mesure française, 30 pieds face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Le lot no. 4 fait l'encoignure de la rue Célestine.

Conditions comptant
20 av FRED. BUISSON shérif.

COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire de N. B. Lebreton, curateur de John Gravier, portée comme No. 14,514 sur le docket de ladite Cour,

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 26 mai prochain, à une heure de relevée,

Une partie de terre dans la profondeur du faubourg Ste-Marie, et aussi dans la profondeur de la propriété ayant appartenu au défunt Bertrand Gravier, ladite partie de terre est bornée sur sa face, côté par la rue Bertrand; sur sa partie haute, par la ligne de la propriété ayant appartenu à Jacques Moquin et Parlihat, et appartenant à M. Burke; sur sa partie basse, par une ligne suivant la direction de la rue Commune et s'étendant dans le fond à une des branches du Bayou St-Jean, excepté toutefois un ilet de terre qui se trouve entre ledit espace, et qui n'appartient pas au lot ici décrit, borné sur la façade par la rue Bertrand, sur laquelle ce lot mesure 424 pieds 9 pouces, à la partie nord par la prolongation de la rue Commune sur laquelle il mesure 245 pieds 3 pouces, à la partie nord par la prolongation de la rue Gravier, sur laquelle il mesure 245 pieds 3 pouces, et sur la ligne du fond par une rue qui n'a pas encore de nom et sur laquelle il mesure 424 pieds 9 pouces,—saisi dans l'affaire ci-dessus.—Conditions: comptant.

FRED. BUISSON,
21 avril shérif.

COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire de N. B. Lebreton, curateur de John Gravier, portée comme No 11,512 sur le docket de ladite Cour,

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 26 mai prochain, à une heure de relevée,

Un lot de terre dans la profondeur du faubourg Marigny, compris entre les rues Perdido, Gravier, Bertrand et Bolivar, ayant 245 pieds 3 pouces 10 lignes face à la rue Gravier, les mêmes dimensions à la rue Perdido, 453 pieds 3 pouces une ligne face à la rue Bolivar, et les mêmes dimensions face à la rue Bertrand,—saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—$1755 payable le 15 juillet prochain et la balance comptant.

FRED. BUISSON,
21 avril shérif.

COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire de N. B. Lebreton, curateur de John Gravier portée comme No. 14,511 sur le docket de ladite Cour.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de district du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, Samedi, le 26 mai prochain, à une heure de relevée,

Un lot de terre dans la profondeur du faubourg Ste-Marie, désigné comme No. 3, sur un plan de C. F. Zimpel, daté du 6 septembre 1834, en l'office de F. Grima, notaire public, ayant 399 pieds 4 pouces, face à la rue Bolivar, 399 pieds 4 pouces à la rue Bertrand, 245 pieds 3 pouces à la rue Poydras et 245 pieds 3 pouces à la rue Perdido, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—$1550 25 payables le 15 juillet prochain, et la balance comptant

21 avril FRED. BUISSON, shérif.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale le 23 mai 1838 à 1 heure P. M. l'esclave nommé George, saisi à la poursuite de Bailly.

Conditions comptant.
21 av B BEAUREGARD, marshal

SUCCESSION AMBROSIO
Vente par le Registre des Testamens.

LE samedi 21 avril 1838, à 4 heures 1/2 de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour compte de la succession de feu Augustin Amorosi, le fonds d'une Pension située rue St. Philippe, entre les rues Condé et Levée

Conditions: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
21 avril Register des testamens.

COUR DES PREUVES.—Dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane—Succession de feu le Révd Adam Kindelon—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de feu le Révérend Adam Kindelon sont convoqués pardevant le sieur Carlile Pollock, notaire public, pour le Jeudi, vingt quatre mai mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin, à l'effet de délibérer et de s'entendre sur les moyens les plus avantageux de vendre les biens de la succession. Il est de plus ordonné, que le sieur J. J. Mercier, avocat des héritiers absents du défunt, soit nommé de comparaître à la dite assemblée

Pour copie conforme.

W. F. C. DUPLESSIS,
20 avril Rég. des Testamens.

AUX ÉPAVES.

Une vache, d'un rouge pâle, les deux pieds de derrière blancs, la tête tachée de blanc, et prête à mettre bas, sans marque; le propriétaire est prévenu que s'il ne vient pas la réclamer, elle sera vendue samedi 28 avril 1838, par M. Gaillotte, encanteur, d'après les ordonnances de police. Ladite vache est aux épaves, chez M. Guérin, rue Ste-Anne, No. 214.

Une GÉNISSE brune, tachée de blanc, âgée d'environ huit mois, mise aux épaves le 16 avril chez M. Guérin, rue Ste Anne, No 214; si le propriétaire ne la réclame pas, elle sera vendue par M. Gaillotte, encanteur, le 28 avril 1838, d'après les ordonnances de police.

Nouvelle Orléans, le 20 avril 1838.

E. DELERY,
21 avril lieutenant.

AUJOURD'HUI.

BRILLIANT PROJET.

UN LOT CAPITAL DE
$20,000.
—AUTRES GROS LOTS.—
$10,000
2 de $5,000.
DEUX DE
$3,000!!
3 de 2,000 et 50 de 1,000.
LOTS PLUS FAIBLES
CENT PIASTRES!!!

BILLETS....... $4 SEULEMENT!

Ce plan de Loterie est le plus beau qui ait été tiré aux Etats-Unis.

GRANDE
LOTERIE D'ETAT.

CLASSE No. 16,

Devant être tirée Samedi 21 avril 1838, à 6 1/2 heures P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
75 Numéros ballottés—14 sortant.

S DAVIS & Co—Directeurs,

GRAND PROGRAMME:

1	Lot de	$20,000	$20,000
1	"	10,000	10,000
2	"	5000	10,000
2	"	3,000	6,000
3	"	2,000	6,000
50	"	1000	50,000
50	"	500	25,000
50	"	400	20,000
50	"	300	15,000
75	"	200	15,000
80	"	100	8,000

364 Lots, s'élevant à $185,000

Billets entiers: $4—Coupons à proportion

Paquets de 25 billets, contenant tous les numéros dans cette loterie, $100, pouvant tirer les quatre gros lots, s'élevant à $40,0 0

Paquets de 25 demi billets, $50.

Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau des Directeurs, rue de Chartres No. 16, ou au No. 50, rue de la Vieille Levée. 20 avril—2

A LOUER.

Une Maison en brique, à trois étages, cuisine dite, située rue des Remparts entre Hôpital et Quartier, No. 255. Prendre possession le 7 Mai. S'adresser à Mr. Canonge, restaurateur, rue de Chartres. 20 avril

QUARTIERS GÉNÉRAUX, 1e. Régiment M. L. Nlle Orléans, le 19 avril 1838.
ORDRE SPÉCIAL.

LES officiers commissionnés et de l'état major du 2e. régiment de la Milice de la Louisiane, s'assembleront Samedi prochain, à 7 heures 1/2, chez M. Wright, encoignure de la rue Condé et Madison

Par ordre de Wm. T. THOMPSON,
19 avril colonel commandant.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA Nlle. ORLEANS—16 avril 1838.

UNE élection de neuf Directeurs pour cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie, le lundi 30 du courant, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi. Les actionnaires sont invités à y assister et à prendre connaissance des affaires de la Compagnie. AUG. ST. MARTIN,
17 av—13 secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de 1er District judiciaire—Pierre Prosper Laperlier contre ses créanciers, pour un atermoiement—no. 15846—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire soit appelée pardevant Octave de Armas notaire, lundi le 23 du courant, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur la demande faite par le dit pétitionnaire pour un atermoiement, et en attendant tous procédures judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 13me jour d'avril 1838
13 av—7 THEO. LEWIS, député greffier.

Ventes à l'Encan.

PAR BOUNY & GUINAULT.

IL sera vendu Jeudi prochain, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

Une propriété située au faubourg Franklin, se composant de trois lots de terre, désignés par les Nos. un, deux et trois de l'ilet No. 160. Le lot No. un forme l'encoignure des rues Promenade, des Bons-Enfans et Washington, mesure 33 pieds 9 pouces 7/8 de face à la Promenade et Bons-Enfans, sur 105 pieds 3 pouces 4/8 de profondeur, et face à la Promenade et Washington, et les Nos. 2 et 3 mesurent chacun 33 pieds 8 pouces de face à la Promenade des Bons-Enfans, sur 105 pieds 2 pouces 4/8 de profondeur, ensemble une maison de deux appartements, deux galeries et deux cabinets, une double et autres dépendances, un beau jardin parfaitement entretenu, &c.

Conditions—1/4 comptant et la balance à un an de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. On peut visiter la propriété jusqu'au jour de la vente.

Le nègre WYATT, depuis fort longtemps dans le pays, un peu jardinier, briquetier et charretier, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions comptant 21 avril—5

Vente d'articles de Londres, du dernier Choix.

PAR FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu lundi et mercredi 23 et 25 courant à 11 heures du matin, au magasin rue de Chartres No. 168—La balance d'un grand assortiment d'articles de Londres et de goût, d'importation récente et directe, consistant en: bijouterie fine en or et argent, ornements, vases plaqués, sécrétaires, boîtes à toilette, do. à ouvrage, bijouteries, baromètres, thermomètres, télescopes, quadrants, théières et cafetières en métal de Bretagne; violons et archets, machines d'optique et vues d'optique, boîtes pour montres, de Londres et bien façonnées, ainsi qu'une grande variété d'autres articles. Plus, deux caisses chapeaux de Londres; une caisse de vêtemens de dot; deux paniers fayence et deux caisses poupées de Londres avec des yeux mobiles.

Pas de remise, la vente est positive.
21 avril—4

PAR A. L. FERNET.
Magasin d'encan no. 107.

IL sera vendu aujourd'hui, 21 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, une négresse de prix, âgée d'environ 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux enfans, dont un de 7 ans et l'autre de 5 ans, tous pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de Horatio Davis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 av—1

PAR DOMINGON & SAMORY.

IL sera vendu aujourd'hui, 21 avril, à 5 heures de l'après midi, sur la Levée en débarquement du navire Oberlin, de Bordeaux, en face de l'Hôtel de la Monnaie,

85 barriques et 80 caisses vin blanc.

Conditions à la vente. 21 av— 1

PAR P. E. TRICOU.
Pour clore une Société.

IL sera vendu le mardi 1er. mai, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les terrains ci-après décrits, d'après le plan qui sera exhibé au moment de la vente

2 lots de terre situés rue du Quartier entre Royale et Condé.

Le no. 1 mesurant 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face sur une profondeur de 88 pieds 11 pouces 7 lignes d'un côté et 82 pieds 1 pouce 1/2 ligne de l'autre.

Le no. 2 mesurant 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face sur une profondeur de 85 pieds 2 pouces 2 lignes d'un côté et 82 pieds 1 pouce 1/2 ligne de l'autre.

2 lots de terre situés rue de l'Esplanade entre Royale et Condé.

Le no. 3 mesurant 33 pieds 6 pouces 4 lignes d'un côté et 128 pieds 6 pouces 1 ligne de l'autre

Le no 4 mesurant 33 pieds 1/4 lignes de face sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces 1 ligne d'un côté et 120 pieds 5 pouces 6 lignes de l'autre.

Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les banquettes et le pavage sont payés.

Les actes de vente seront passés en l'étude de T. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs 21 av

PAR B. BOUNY

100 ACTIONS de la compagnie d'Assurances des Négociants seront vendues à la Bourse de la Cité, mardi prochain le 24 du courant, à midi 21 av—3

PAR J. LEVY.
Vente sous la direction de syndics.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le 1er. district judiciaire daté du 19 mars 1838 et sous la direction de syndics, il sera vendu à l'Arcade de Banks, lundi 23 avril prochain, à midi: 14 Lots de terre faisant partie de l'ilet No. 25 du faubourg Jackson.

Plus:—4 esclaves, savoir: Malley, Ibbey et ses deux enfans Daniel et Uriah.

Conditions—Les lots de terre à un crédit de 12 et 9 mois. Les esclaves comptant. 21 mars—4 1p

POUR SAINT-MARTINVILLE et tous les Ports intermédiaires.

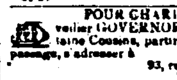

Le bateau à vapeur AJAX, capitaine G. Ratier, partira comme il est dit ci-dessus, samedi 21 du courant, à dix heures du matin; pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
20 avril 19, rue St-Louis.

PASSAGE POUR LA HAVANE—Le brick DOUGLAS, peut recevoir commodément des passagers. Pour les conditions, s'adresser à KIDDER & HEAD,
21 av 34, rue Poydras.

POUR CHARLESTON—Le brick fin voilier GOVERNOR CODDINGTON, capitaine Cousins, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
23, rue de la Commune, ou à
WOOD & SIMMONS,
21 av 13, rue Poydras.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ANN MARY ANN, capitaine Clark, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton s'adresser à L. H. GALE,
21 av 23, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

LE navire A. I. SEAMAN, capitaine S. C. Howes, ayant sa cargaison complète, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant d'excellens emménagements, s'adresser à

I. A. BARELLI & Co,
21 avril rue de la Commune No. 61

POUR LE HAVRE.

Le navire neuf L'UNION, capitaine Desmandes, partira le 10 du mois prochain pour le port ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à BD. LODUMIEY,
25, rue St-Louis,
19 avril—3 entre Chartres et Levée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut—Attendu que William Regan, ayant acheté à une vente faite par le syndic des créanciers de John Watson Swain & Co, et des créanciers de John W. Swain et de René H. Brunet, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le syndic susdit, le 23ème jour de décembre de l'année 1837, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le 18 de Novembre de l'année 1837, dans l'affaire de Thomas C. Swain et Brother contre leurs créanciers et J. Watson Swain & Co, contre leurs créanciers, Nos. 13906 et 13916, du Docket de cette Cour, à laquelle vente William Regan s'est rendu acquéreur pour le prix de dix mille sept cents piastres.

Description de la Propriété, d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, chemins, privilèges et avantages y appartenant, d'une manière quelconque, situé dans le faubourg Ste-Marie, au haut de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues du Camp, Girod, des Magasins et Poydras et désigné par le No. dix, sur un certain plan, dressé par L. Bringier, arpenteur général, daté le 19 février 1836, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, lequel dit lot, mesure (mesure américaine) vingt quatre pieds, dix pouces et demi de face à la rue du Camp, sur cent cinquante un pieds et un pouce de profondeur, entre des lignes parallèles, s'étendant dans le fond jusqu'à une allée qui lui est commune ainsi qu'aux lots adjacents; cette propriété est la même acquise par le dit John W. Swain, des héritiers de Thomas L. Harman par acte au rapport de H. B. Cenas, le 14 mai 1836.

Témoin l'Honorable A. M. Buchanan, Juge de la cour susdite, ce 20 Avril A. D. 1838

P. LEBLANC,
21 av—3, en 30j Dep Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que William Regan ayant acheté à une vente faite par le syndic des créanciers de John Watson Swain & Co., et les créanciers de John W. Swain et René H. Brunet, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du 1er. District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le syndic susdit le 23me jour de décembre de l'année 1837, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 18me jour de novembre de l'année 1837, dans l'affaire de Thomas C. Swain et Brother contre leurs créanciers et J. Watson Swain & Co. contre leurs créanciers, nos. 139.5 et 13906 du docket de cette Cour, à laquelle vente William Regan s'est rendu acquéreur pour le prix de dix mille six cents piastres.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, chemins, privilèges et avantages y appartenant d'une manière quelconque, situé dans le faubourg Ste. Marie, au haut de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues du Camp, Girod, des Magasins et Poydras et désigné par le no. 9, sur un plan dressé par L. Bringier arpenteur général, daté le 19 février 1836, et déposé en l'étude de H. B. Cenas notaire, lequel dit lot de terre mesure, mesure américaine, vingt quatre pieds dix pouces et demi de face à la rue du Camp, sur cent cinquante un pieds un pouce de profondeur, sur des lignes parallèles, s'étendant à une allée dans le fond qui lui est commune ainsi qu'aux lots adjacents. Ce dit lot de terre fut acquis par les dits John Watson Swain & Co des héritiers de thomas L. Harman par acte au rapport de H. B Cenas notaire, le 14 mai 1836

Témoin l'honorable A. N. Buchanan juge de la cour susdite, ce 20 avril A. D. 1838.

P. LEBLANC,
21 av—3, en 30j dép. greffier.

ON DEMANDE

UNE institutrice pour aller à la campagne et capable d'enseigner l'anglais.

S'adresser au No 279, rue Royale. 17 av—4

Collège Jefferson.

L'ELECTION annuelle de 15 membres de la direction de ce collège aura lieu à la maison de Cour de la Paroisse St. Jacques, le 1er mai prochain.

Par ordre de la direction E. V. WEBRE,
16 av—14 secrétaire.

Ventes à l'Encan.

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu aujourd'hui, 21 du courant, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan, rue de Chartres no. 167, un bel assortiment de marchandises anglaises, françaises et allemandes, de différentes descriptions.

Aussi—Des comestibles et 66 caisses de bon tabac à chiquer, dit Cavendish. 21 av—1

PAR JACOB LEVY.

Vente de superbes Tableaux à l'huile.

IL sera vendu samedi 21 du courant, à onze heures du matin, le reste de Tableaux à l'huile, maintenant exposés à l'Arcade de Banks, rue des Magasins. La vente sera positive. 20 avril—2

PAR GEORGE Y. BRIGHT.
Bureau No 45, rue St. Louis

IL sera vendu samedi 21 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, la négresse SARAH, âgée d'environ 17 ans, et son enfant de dix mois. SARAH, est acclimatée, parle le français et l'anglais, domestique de maison et un peu couturière.

Elle est aussi blanchisseuse et repasseuse et cuisinière ordinaire, pleinement garantie.

Conditions six et douze mois, en billets endossés et hypothèque. 20 av—2

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu samedi prochain, 21 du courant, à trois heures et demie de l'après-midi, à l'encoignure des rues Condé et St-Philippe. Un fond de magasin, consistant en marchandises sèches, étagères, comptoirs, &c.

Conditions à la vente. 19 avril—3

Vente de propriétés, par cause de départ.
PAR BOUNY & GUINAULT.

IL sera vendu Jeudi prochain, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, les propriétés suivantes:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, ayant 31 pieds de face à la rue Craps, sur 100 pieds de profondeur, entre Poètes et Enghein; ensemble la maison qui y est construite, ayant quatre appartemens, une galerie, deux cabinets, une cave, cuisine, puits en briques, latrines &c. le tout formant deux locations distinctes.

Un lot de terre attenant au précédent, ayant 21 pieds de face à la même rue, sur 100 pieds de profondeur. Il existe sur ce lot un beau hangard d'environ 40 pieds de long, servant à un chantier de menuiserie

Un lot de terre formant encoignure aux rues de Craps et Poètes, ayant 30 pieds de face à la rue Craps, sur 65 pieds de profondeur, et face à la rue Poètes, ensemble la petite maison neuve qui y est construite, ayant deux appartements à feu et galerie, puits, latrines, &c.; le tout en bon état.

Un lot de terre attenant à la profondeur du précédent, ayant 34 pieds de face à la rue des Poètes et Amour, sur 60 pieds de profondeur; ensemble une maison de deux grands appartements, d'un grand salon et d'un cabinet; le tout briqueté entre poteaux, cuisine, puits en briques, latrines &c.

Un lot de terre ayant 31 pieds de face à la rue Craps, sur 102 pieds de profondeur, entre Piété et Espagne.

Un lot de terre attenant au précédent, ayant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Craps, entre Poètes et Espagne, sur une profondeur de 102 pieds se rétrécissant d'environ 14 pieds plus ou moins, jusqu'à une profondeur de 125 pieds; ensemble la maison haute qui y est bâtie, se composant de quatre appartements et d'une gallerie, écurie, puits, latrines &c.

Un lot de terre attenant au précédent, ayant 30 pieds 4 pouces de face à la même rue, sur 128 pieds de profondeur; ensemble une maison de quatre appartemens, gallerie et cabinets, cuisine haute de 4 appartements, puits en briques, latrines, &c; le tout divisé en deux locations distinctes.

Un lot de terre situé au faubourg Franklin, formant encoignure aux rues Bons-Enfans et Espagne, ayant 33 pieds 9 pouces 7/8 de face à la rue des Bons Enfans, sur 75 pieds deux pouces 4/8 de profondeur et face à la rue d'Espagne.

Un lot de terre situé dans le même faubourg, ayant 31 pieds, 11 pouces six huitièmes de face à la rue des Bons Enfans, entre Marigny et Mandeville, sur 120 pieds, 7 pouces deux huitième de profondeur; ensemble une maison haute de 4 appartements, écuries, puits en briques, latrines, etc.

Un lot de terre situé dans le même faubourg, formant encoignure aux rues Bons Enfans et Marigny, ayant 31 pieds, 10 pouces six huitièmes de face à la rue des Bons Enfans sur 90 pieds, 7 pouces deux huitièmes de profondeur et face à la rue Marigny, ensemble une maison haute de quatre appartements, puits en briques, latrines, &c

Un autre lot de terre attenant au précédent, de même dimension et face à la rue des Bons Enfans, ensemble une maison haute de 4 appartements, puits en briques, latrines, &c

L'attention particulière des acheteurs est appelée à cette vente, qui sera sans réserve; le propriétaire étant sur le point de quitter pour l'Europe. Ces propriétés sont neuves et sont en partie construites depuis 15 mois et moins. Les personnes qui désirent faire des placemens de fonds avantageux sont invitées à bien voir et examiner ces propriétés avant la vente

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait payement.
19 avril—7

PAR BOUNY & GUINAULT.
Vente pour liquidation.

IL sera vendu samedi 21 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Une certaine terre ou habitation, située sur la rive droite de la Rivière Ouacha ou Barataria, paroisse Jefferson, mesurant 15 arpents, 18 pieds, 8 pouces plus ou moins, de face à la dite Rivière Ouacha, sur toute la profondeur qu'il peut y avoir depuis la dite rivière jusqu'au bayou Pierrot, ainsi qu'il appert par le plan de la dite terre, qui sera déposé à la Bourse avant la vente, borné d'un côté par la propriété de Vincent Perrin alias Champagne, et de l'autre par celle de F. J. Boutté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent ainsi qu'environ 225 cordes de bois, 13,000 de merrains pour convertir, 22,000 de bardeaux, et 1000 pieux qui se trouvent sur la terre.

Il existe sur cette propriété une des plus belles cyprières du pays, indépendamment d'une très grande quantité de frêne et autres bons bois de corde. Près de 150 arpents de terre de première qualité et exempte de cocos amers peuvent y être mis en culture à peu de frais, de 70 à 80 arpens sont déjà défrichés et en parties nettoyés. Les pâturages qui s'étendent loin dans la prairie au-delà de la cyprière y sont excellents. Le gibier, le poisson y sont abondants. Plusieurs bottes de coquilles s'y rencontrent. Enfin l'exploitation de la cyprière à elle seule, soit que les cyprès fussent convertis en pieux, merrains, bardeaux ou bois de charpente, serait une source assurée d'un revenu considérable.

Aussi—Deux terrains situés rue Moreau, entre Clouet et Louisa, mesurant chacun 27 pieds, 3 pouces de face sur 145 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une ancienne étuve de raffinerie bâtie en briques et d'autres dépendances de l'ancienne raffinerie, ainsi que le tout est représenté sur un plan par D'Hémécourt, qui sera exposé avant le jour de la vente. Ces terrains par leur proximité du marché Washington, et de la cale à pompe, à laquelle l'un d'eux touche, et du Théâtre qui va se bâtir tout vis-à-vis, ne peuvent manquer de tourner à profit à l'acquéreur.

De plus—La barge Virginian, du port de 51 tonneaux, pourvue de tous ses agrès, apparaux et ustensiles nécessaires aux transports des produits de la sus dite habitation.

Le nègre Daniel, jardinier, créole du pays, âgé de 46 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Pour l'habitation 8, 16 et 24 mois de crédit.

Pour les deux terrains de la rue Moreau, la barge et le nègre Daniel, 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit. Le tout en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
10 avril—6, 3ps

PAR M. F. COUGOT.

SAMEDI, vingt-un avril courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, les 4 esclaves suivans, garantis des vices et maladies prévus par la loi, et parfaitement acclimatés, savoir:

Belfast, nègre âgé de 28 ans, charretier et bon marchand d'eau;
Sam, nègre âgé de 28 ans;
Henry, nègre âgé de 29 ans;
Joseph, mulâtre âgé de 26 ans.

Conditions: un an de crédit, en billet à la satisfaction du vendeur, et hypothèque. La livraison n'aura lieu qu'après que les conditions de la vente auront été remplies. 12 avril—8

PAR MOSSY & GARIDEL, & DUTILLET

LE mercredi, 25 courant, à la Bourse rue St. Louis
Un grand nombre d'ilets appartenant à M. B. Marigny, et situé dans la continuation de Mandeville, représenté et désigné sur un plan maintenant exposé à ladite Bourse.

En prenant en considération l'élévation des dits terrains 12 et 25 pieds au dessus du lac leurs proximités dudit lac, de deux warfs et de deux hôtels, les habitans de cette ville, s'empresseront sans doute de s'assurer des résidences d'été

Les conditions de la vente, sont, un, deux et trois ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur les propriétés vendues, etc, jusqu'à parfait paiement. Les frais d'acte seront ajoutés au montant du premier billet.

Il est bien entendu comme une des conditions expresse de l'adjudication, que si quelques acquéreurs négligent de faire passer leurs actes de ventes et de fournir leurs billets endossés, dans les dix jours qui suivra le jour de l'adjudication, le vendeur se réserve le droit de remettre en vente à la dite Bourse et par le même encanteur, à la folle enchère des adjudicataires, seulement après huit jours d'annonce en français et en anglais dans l'Abeille, et sans être tenu de leur en donner notice lesdits lots dont les ventes n'auraient pas été complétées de la manière exprimée ci-dessus.

Les actes de vente seront pas de pardevant Felix de Armas. 10 avril

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 27 du courant, à 4 heures et demi de l'après midi, rue Villeré, près de la rue du Canal

Une quantité de meubles, batterie de cuisine, fayence, &c. 20 avril—4

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu Samedi, 21 du courant, à midi, à la Bourse de Cité rue St Louis

Un bien de campagne à Madisonville; le terrain forme l'encoignure des rues Water et St. Louis, ainsi que celle des rues St Louis et Main; il mesure 180 pieds de face à la rue Water, 180 pieds à celle du Main, et 300 pieds à travers l'ilet faisant face à la rue St. Louis; le tout mesure française. Il y a dessus une maison de résidence, cuisine &c. Cette maison a été occupée l'été dernier, par M. Grant.

Conditions—$1000 comptant; $933 33 1/3 cents payables le 26 août 1838; $933 33 1/3 cents payables le 26 août 1839; $933 33 1/3 cents payables le 26 août 1840, et le reste à un crédit de six mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à final paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de C. Pollock, notaire public, au frais de l'acquéreur. 19 avril—3

Propriétés Réelles.
PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu mercredi prochain 25 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis.

Onze lots de terre situés au faubourg Clouet, formant l'encoignure des rues Levée, Louisa et Moreau. Les lots du No. 1 à 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Louisa, sur 80 pieds de profondeur, et les lots Nos. 9, 10 et 11, ayant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la Levée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout mesure française.

Ces propriétés sont situées immédiatement en face du marché de Washington, actuellement terminé et en opération.

AUSSI—Cinq lots dans le même faubourg, rues des Grands Hommes et Désirée. Les plans de ces lots peuvent être vus à la Bourse de Cité

Conditions:—Un cinquième comptant, la balance à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque.

Les actes de vente seront passés en l'étude d'Edouard Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 avril—5

PAR FERNANDEZ & WHITING
4000 Boisseaux de sel à l'encan.

IL sera vendu samedi prochain 21 du courant, à 4 heures du soir, sur la Levée, magasin de M. Fremoulet, entre les rues du Quartier et Hôpital,

4,000 boisseaux sel,

Conditions au moment de la vente. 19 av

PAR DOMINGON & SAMORY.

IL sera vendu samedi prochain, 21 du courant, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, JIM nègre âgé d'environ 30 ans, travailleur et conducteur de dray, parfaitement acclimaté et garanti des vices et maladies prévus par la loi. Il n'est vendu que parceque son maître n'a pas besoin de lui.

Conditions: moitié comptant et le reste à six mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
19 av—3